

Co-Psy et DCIO: Info rapide N° 5 Novembre 2013

Avis aux apprentis sorciers !



Depuis la rentrée, les attaques redoublent contre les CIO. Les rectorats ont été invités à établir des cartes « cibles » et à « restructurer » pour anticiper les éventuels désengagements des conseils généraux mais également pour participer activement à la rationalisation du parc immobilier qui, d'après le projet de loi de finances 2014, concerne les CIO (surfaces et implantation) !

18 Novembre 2013

Aujourd'hui les académies de Lyon, de Versailles, de Reims, d'Orléans -Tours sont confrontées à des restructurations brutales contre lesquelles les collègues se mobilisent à l'appel du SNES-FSU.

Car notre position est claire : les CIO ne sont pas que des structures d'accueil du public. Ils jouent un rôle particulier dans l'EN et au sein des districts scolaires. C'est pourquoi le SNES demande la reprise des CIO départementaux par l'Etat afin de conserver une égalité de service rendu sur tout le territoire.

Les fermetures ne sont pas inéluctables. Certains conseils généraux n'ont pas l'intention de se désengager et certaines communes proposent de loger les CIO gratuitement. Pourtant les rectorats refusent et n'hésitent pas à fermer et déménager des CIO d'état. Pourquoi ?

Tout simplement parce que la mise en place du SPRO à marche forcée est engagée. Les Régions ne cachent plus leur intention de mettre en place des structures polyvalentes sur le modèle des cités des métiers. Les représentants de la FSU qui siègent dans les commissions SPO des CCREFP le constatent, même dans des régions non expérimentales. Moins il y aura de CIO, plus il y aura de place pour les « maisons communes ».

Dès lors, les équipes risquent d'être éclatées, les copsys écartelés entre les établissements scolaires sur un territoire élargi, contraints d'effectuer des permanences non seulement dans un CIO plus éloigné mais dans les structures multi-services tandis que les directeurs devraient être rattachés aux DSDEN ..

On a peine à suivre la logique de ceux qui soutiennent que fusionner les CIO les rendrait plus forts !

Plus forts par rapport au suivi des élèves dans des établissements plus distants, avec des frais de déplacements en baisse ? Plus forts par rapport aux organismes et associations divers qui profiteront d'une moindre présence dans les établissements pour proposer leurs services aux équipes ? Plus forts par rapport à l'implantation et au rayonnement du CIO dans un secteur multiplié par deux ou par trois ? Plus forts enfin, sans équipe et sans directeur, à qui l'on va proposer des lettres de mission suite à la fermeture de leur CIO ?



Sommaire :

- *Avis aux apprentis sorciers*

Mise en place du SPRO à « marche forcée », c'est non !

Les convictions idéologiques doivent être passées au crible de la réalité.

L'accord signé par l'ARF et les 4 ministres dont celui de l'EN correspond à l'abandon de missions et de services identiques sur tout le territoire en matière d'aide à l'orientation.

Selon que ce que les Régions décideront, les copys et les Directeurs seront plus ou moins impliqués dans des actions régionales dont les cibles ne correspondront ni à leurs missions ni à leur public prioritaire.

Déjà sous couvert de « professionnalisation », certaines régions expérimentales ont dévoilé leurs intentions : **établir un référentiel commun du conseil entre tous les acteurs des différentes structures !**



Le SNES s'opposera à la mise en œuvre à marche forcée de ces dispositions qui n'ont jamais été discutés avec ses représentants et consacrent une dénaturation de notre métier.

Il ne semble pas que cette position soit la même chez ceux qui appellent de leurs vœux une régionalisation que les personnels ont déjà refusé.

Le SNES-FSU, Sud Education et la CGT éduc'action ont écrit ensemble au Ministre afin de l'alerter solennellement sur ce qui est en train de se passer sur le terrain (voir lettre jointe).

Dans toutes les académies, il faut empêcher les fermetures de CIO annoncées, exiger la consultation des personnels, la recherche de solutions alternatives aux fermetures et une convention nationale fixant le niveau d'engagement des CIO dans le SPO.

A partir de Janvier, toutes les académies seront potentiellement concernées. C'est dès maintenant qu'il faut intervenir auprès des recteurs !